

## Contre la casse du service social en faveur des élèves des Bouches-du-Rhône

# **Pour le maintien d'un poste d'assistante sociale à temps plein au collège Rosa Parks (Marseille)**

### **Une nouvelle répartition des postes d'assistantEs sociauxALES inacceptable !**

C'est par une information envoyée vendredi 13 juin que la DSDEN des Bouches-du-Rhône a informé les établissements scolaires d'une nouvelle répartition des postes d'assistantEs sociauxALES du département. Nouvelle répartition engendrée par l'imposition de coefficient de pondération attribué à chaque établissement selon son nombre d'élèves corrélé au temps de présence d'unE assistantE sociale en son sein. Les conséquences sont dramatiques : des collèges REP+ mais aussi des lycées professionnels qui accueillent des élèves et des familles parmi les plus défavorisées perdent ainsi la présence permanente d'unE assistantE sociale. **Parmi eux, le collège Rosa Parks à Marseille.**

### **Les assistantes sociales : une présence indispensable en REP/REP+ et en lycée professionnel**

Alors que le département ne compte que 93 ETP d'assistantEs sociauxALES pour 202 établissements, imposer sans concertation une nouvelle répartition à moyens constants témoigne du peu de cas que fait M. l'IA-DASEN des Bouches-du-Rhône des familles des quartiers populaires pour lesquelles le recours aux services sociaux du collège de l'établissement de leurs enfants, leur accompagnement, leur soutien et leurs conseils sont une nécessité quotidienne. Nous rappelons que les assistantes sociales ont des missions essentielles dans l'accompagnement des élèves au cours de leur scolarité, notamment en terme de prévention, de détection des violences subies par les enfants dans ou en dehors de l'école, de protection de l'enfance dans son ensemble.

**Concrètement, le collège Rosa Parks qui accueille des élèves parmi les plus défavorisés du département avec un indice de positionnement social (IPS) de 63, soit l'un des 5 plus faibles des Bouches-du-Rhône, perdrait un temps de présence d'un jour et demi par semaine de son assistante sociale.**

**Le collège Rosa Parks se distingue, de plus, par le fait qu'il accueille des élèves provenant de 3 secteurs différents et est fragilisé par une absence de structures sociales et d'équipements dans les quartiers qui l'environnent.**

Si touTEs les élèves devraient pouvoir avoir un accès à unE assistantE sociale en permanence dans le cadre de leur scolarité, ce n'est pas aux élèves issus des milieux les plus défavorisées et à leurs familles de payer la misère des moyens mis par l'Éducation nationale dans les services médico-sociaux des établissements scolaires.

Pour nos élèves et leurs familles, **les personnels du collège Rosa Parks réunis en assemblée générale ce mardi 24 juin 2025 demandent le maintien d'un poste d'assistante sociale à temps plein dans leur établissement et sont solidaires de l'ensemble des établissements dans la même situation.**

**Nous demandons à M. Bessol, IA-DASEN des Bouches-du-Rhône :**

- une audience urgente sur ce sujet dès le mercredi 25 juin
- l'ajournement immédiat du projet de nouvelle répartition des postes d'assistantEs sociauxALES de la DSDEN 13
- le recrutement urgent et massif d'assistantEs sociauxALES

**En cas de non réponse de M. l'IA-DASEN, les personnels du collège Rosa Parks se mobiliseront, y compris par la grève, dès le jeudi 26 juin 2025, jour du début des épreuves du Diplôme national du Brevet.**